



Bruit urbain : nuisance ou ambiance ?

Henry TORGUE*,
directeur de l'UMR Ambiances Architecturales et urbaines,
CRESSON

Nous baignons en permanence dans un environnement sonore et nous avons rarement l'occasion de lui accorder une vraie attention. Souvent considéré comme une conséquence inévitable des fonctionnalités modernes (transports et industries notamment) ou assujéti passivement à la conception visuelle du construit, le sonore n'a été traditionnellement que peu pris en compte par l'aménagement, en dehors des monuments dévolus au pouvoir ou au spectacle. L'augmentation des plaintes l'a introduit dans le champ des préoccupations contemporaines majeures. Mais ces modalités d'émergence du problème ont lourdement conditionné les réflexions à son sujet. En effet, dans l'urgence, les phénomènes sonores liés au bruit ont dominé les approches au point de masquer les autres aspects du sonore. L'idée de nuisance sonore a ainsi focalisé autour d'elle la quasi-totalité des préoccupations des gestionnaires de l'espace aménagé et aussi une partie des recherches sur l'environnement.

Pendant un temps l'équation réglant la gestion de l'environnement sonore a été posée très simplement : un bruit nuisible venant perturber le silence doit être éradiqué ou isolé. Cette approche, en grande partie quantitative, a démontré clairement ses limites : les outils métrologiques non relativisés par les usages conduisent souvent à des normes techniques qui ont la tentation de devenir des normes sociales. Et là où l'on croyait clarifier une situation, se crée un

nœud de complications inextricables. Une bonne harmonie, au sens sonore et social, ne se décrète ni techniquement, ni juridiquement. S'est répandue progressivement l'évidence de la nécessité de sortir de la seule logique de la nuisance, y compris pour régler les problèmes de la nuisance. Les progrès de l'acoustique comme discipline et l'efficacité des avancées techniques ont paradoxalement contribué à cette évolution car on a constaté que le traitement d'une nuisance n'est pas synonyme de réduction des plaintes, et qu'un bruit dominant pouvait en masquer d'autres aussi gênants, qui s'empressent d'émerger après l'atténuation du premier.

Par le champ des interactions sociales, des conflits de voisinages, des aménagements paysagers, le thème de l'environnement sonore s'est progressivement enrichi, gagnant en nuances dans la conscience contemporaine : de plus en plus l'utilisateur est considéré à la fois comme auditeur et comme producteur de sons, l'architecture est perçue comme donnant à entendre autant qu'elle donne à voir et l'on comprend peu à peu que la qualité de la vie passe aussi par l'esthétique sonore. À l'impasse du bruit-objet, assimilé à une tumeur localisée et amputable chirurgicalement, se substitue peu à peu une autre définition qui approche le bruit comme un son qualifié, soulignant la dimension relationnelle dont il est porteur. C'est donc la gêne découlant d'un son qui le range dans la catégorie du bruit, état relatif entre les personnes et évolutif dans le temps car la musique des uns peut être aussi le bruit des autres.



Dossier : Eco-quartiers et environnement sonore



L'approche des phénomènes liés à l'ouïe est complexe parce qu'elle combine trois dimensions : l'acoustique (la description physique des signaux sonores), l'analyse spatiale (leur propagation dans l'espace naturel ou construit) et la réception humaine (leur perception et leur interprétation). La qualité de nos vies passe par la qualité des sons qui nous environnent, ceux des autres que nous subissons, tolérons ou choisissons mais aussi ceux qui accompagnent volontairement ou non nos propres activités. Chaque être est à la fois l'auditeur mais aussi, d'une certaine façon, le compositeur de la bande-son du film de sa vie.

Par un processus de glissement des valeurs accordées à l'environnement, le silence est de moins en moins opposé au bruit comme son contraire, au profit d'objectifs beaucoup plus dynamiques tels que l'ambiance et le confort sonores, la maîtrise acoustique du cadre de vie, la lisibilité auditive, le choix de ses écoutes, voire le plaisir sonore.

Le quartier, dans ses formes traditionnelles comme dans les éco-quartiers d'aujourd'hui, propose une échelle particulièrement pertinente pour décrire - et intervenir sur - les questions sonores en tant qu'elles constituent des révélateurs très pertinents d'au moins trois dimensions de notre « être au monde » : la corporéité, l'émotion et l'altérité.

La place du corps dans la ville

Beaucoup plus que la vue qui extériorise et distancie le décor, l'ouïe est vraiment le sens par lequel est ressentie l'immersion corporelle dans le milieu ambiant. Le sonore nous submerge, nous stresse ou nous apaise, réactivant toujours la conscience de notre échelle corporelle. C'est le corps producteur et récepteur de sons qui nous situe comme membres à part entière de l'environnement urbain : maîtres

d'une situation par le contrôle acoustique ou, au contraire, exaspérés par des flux sonores subis. La sensation physique de la proximité environnementale et de certaines de ses qualités passe par les relations sons-corps. D'une part, parce que nos oreilles n'ont pas de paupières pour interrompre l'écoute ; et, d'autre part, parce que le son, de nature ubiquitaire, se diffuse comme un enveloppement même si nous en localisons les sources.

L'écoute donne la mesure de l'échelle d'un paysage ou d'un environnement, à la fois au plan physique (immersion, adaptation, sécurité) et au plan psychologique (sentiment de familiarité, de confort, d'habitude, de malaise ou d'agressivité...). Accorder au sonore une attention de premier plan est donc bien une manière de poser comme enjeu le respect du corps individuel et collectif dans l'espace construit, et cela aux différents âges de la vie.

Le champ privilégié des émotions

L'ouïe est sans doute aussi le sens qui donne accès à la part la plus intime et la plus profonde de notre être. Le neurologue Oliver SACKS a fait beaucoup d'expériences avec des personnes très touchées neurologiquement (notamment par la maladie d'Alzheimer) pour lesquelles la musique demeure le seul point de contact avec leur mémoire, la dernière brèche dans le dysfonctionnement généralisé de leur cerveau¹. Référé à l'ensemble des être vivants, Oliver SACKS parle de l'homme comme de « l'espèce musicale », celle dont la structuration du cerveau place la musique comme l'une de ses dimensions organisationnelles majeures.

Plus généralement, c'est-à-dire en situation non pathologique, le sonore est aussi un facteur de captation et d'expression des émotions à la fois au plan individuel et au plan collectif. Cette fonction est loin d'être neutre dans l'espace urbain : imaginez un stade muet ! Le sonore a une faculté d'agglomération, de condensation des éléments individuels et d'amplification du collectif. Il unifie les voix, les clameurs, les applaudissements, jusqu'à révéler le groupe à ses membres eux-mêmes pour en confirmer l'existence. Dès 1933, Hitler disait : « Nous n'aurions pas conquis l'Allemagne sans le haut-parleur. » Il avait parfaitement conscience de la dimension sonore du processus d'adhésion et de son efficacité sur un groupe humain.

La dimension émotionnelle de l'acoustique s'observe non seulement en des lieux et circonstances remarquables ou évènementielles (concerts, meetings, manifestations

¹ - Sacks, Oliver. *Musicophilia. La musique, le cerveau et nous*. Paris : Le Seuil, 2009



Dossier: Eco-quartiers et environnement sonore

sportives) mais également dans les pratiques familières des espaces quotidiens. Certes, les formes d'expressivité diffèrent et les modalités se nuancent mais il n'y a pas de rupture entre les sons, les bruits et les œuvres musicales, qui sont simplement des degrés de progression et d'organisation du sonore. Tous les phénomènes sonores impliquent fortement l'affectivité et provoquent des émotions qui débordent parfois totalement le contrôle rationnel. Mode privilégié d'expression des affects individuels et collectifs, le champ sonore est un enjeu capital de manifestation, régulation, confrontation et dépassement des contradictions et conflits sociaux.

Le sonore et les autres

C'est souvent par le sonore qu'autrui frappe à notre conscience : voisinage, circulation, activités intempestives... Et cela, de deux manières : la première s'exprime par la pensée que le sonore est « autre ». Le « bruit » ressenti provient du champ externe à sa propre sphère. Il envahit, il agresse, il incarne ce qui bouscule une identité. Il est « autre » en ce qu'il ne m'appartient pas, en ce qu'il n'a pas de lien avec mes propres actes, en ce qu'il révèle le monde extérieur comme une menace. Il est souvent jugé autre également par sa nature phonique : le message sonore entendu n'est pas écouté mais exclu de la perception a priori.

« Le bruit, c'est les autres », seconde formulation entendue pour caractériser l'altérité révélée par le sonore, témoigne bien de la séparation étanche que l'on opère entre la légitimité de nos propres activités, y compris sonores, et le sans-gêne des autres qui nous imposent leurs bruits divers. Le sonore focalise souvent l'enjeu de la cohabitation entre plusieurs groupes. Il témoigne des difficultés du vivre ensemble et des tentatives pour harmoniser dans un même espace différents modes de vie, des activités diversifiées, des horaires distincts... À sa façon, le sonore pose la question de la vie collective autant qu'il rappelle les dimensions corporelle et affective. Mais, point crucial de l'expression des problèmes, il peut aussi devenir le terrain de mise en perspective des solutions : s'entendre, c'est à la fois s'écouter et se mettre d'accord.

À titre d'exemple de l'imbrication des difficultés rencontrées, une enquête d'Acoucité² a interrogé des élèves (9-11 ans) sur le thème : qu'est-ce qui vous gêne pour dormir ? Les éléments sonores dominent parmi les facteurs perturbateurs du sommeil : les bruits de circulation représentent 11 % des réponses. Mais le son qui arrive en tête des facteurs de gêne

est celui de la télévision (16 %) ; pas le téléviseur des voisins, celui de leur propre logement ! L'altérité intervient au sein même du territoire familial. La vie commune se joue donc à des échelles multiples et met en convergence les conditions techniques (dont l'isolation est seulement l'un des aspects), l'organisation spatiale et l'acceptabilité des contraintes.

Pour une approche à multi-entrées

Les nombreux acteurs de l'environnement sonore développent des compétences multiples (ingénieurs et techniciens, chercheurs, acousticiens, juristes, décideurs politiques, aménageurs, architectes, habitants, artistes...). Aujourd'hui, tous ces acteurs savent qu'aucun d'entre eux ne détient seul la solution des problèmes.

Beaucoup s'accordent à penser qu'il est nécessaire aujourd'hui de dépasser l'idéologie de la nuisance pour poser la qualité sonore comme objectif de la conception et de l'aménagement, parce qu'elle est une des conditions du vivre-ensemble.

Parce que le sonore engage des enjeux primordiaux sur la place de l'humain dans le développement urbain, il importe que la conception, la réalisation et l'accompagnement des éco-quartiers ne se cantonnent pas à une protection technique contre les nuisances sonores externes, même si celle-ci est pleinement justifiée et indispensable, mais placent parmi leurs objectifs la qualité des ambiances sonores vécues, seule garante d'une appropriation à la fois profonde et durable.

*** Sociologue au centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (CRESSON) à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, diplômé de Sciences Politiques et docteur en études urbaines, Henry Torgue est directeur de l'unité de recherche 1563 CNRS/MCC Ambiances architecturales et urbaines. Il a publié plusieurs ouvrages sur la ville, l'imaginaire et l'environnement sonore.**

Contact :
Henry TORGUE
UMR - Ambiances Architecturales et Urbaines
CRESSON
60, avenue de Constantine
B.P. 2636
38036 GRENOBLE CEDEX 2
Mail : henry.torgue@grenoble.archi.fr

2 - Acoucité, Pôle de compétence bruit du Grand Lyon. Compilation des enquêtes scolaires. Période 2006-2008. Document de travail d'une étude réalisée en continu.